

## SOYEZ LES BIENVENUS A CHADENAC POUR DE VRAIES VACANCES !

### Journée "type" pour les séjours solos et célibataires

- ✕ 7h40 Possibilité d'un temps de louange à l'oratoire
- ✕ 8h-9h Petit déjeuner (début des stages à 9h ou 10h selon thème)
- ✕ Le dimanche, plusieurs messes sont proposées (voir planning)
- ✕ Activités libres Tennis, rando, piscine, visites, canoë, jogging... ou *farniente* !  
Ateliers jardin, cueillette de petits fruits, arrosage, bouquets...
- ✕ 12h30 Déjeuner (il y a plusieurs tables rondes réservées aux célibataires et solos)  
Pique-nique pour tous les mardis et samedis
- ✕ Activités libres Tennis, rando, piscine, visites culturelles, jeux... ou *farniente* !
- ✕ 18h45 Possibilité de messe (selon les semaines)
- ✕ 19h30 Dîner
- ✕ 20h45 Possibilité de rejoindre les familles pour un temps de louange et prière  
dans la prairie
- ✕ 21h Veillées : danses, jeux, piano, chants, échanges... une grande latitude  
est laissée pour toutes les initiatives : tournois divers (tennis, ping-pong,  
pétanque...), jeux de société divers.

### Activités "encadrées"

- ✕ Randonnées pédestres guidées les mardis et jeudis, avec un départ vers 12h15  
pour permettre à ceux qui suivent un stage de rejoindre la randonnée
- ✕ Fabrication de "pain maison" et repas "pizza" autour du four à pain le mercredi midi
- ✕ Vendredi (ou jeudi) soir, repas "grillades" suivi d'une veillée autour d'un grand feu de camp,  
animée en partie par les vacanciers
- ✕ Selon les semaines, possibilité de conférences en soirée, et de rencontrer un prêtre.

### Pour ceux qui sont inscrits à des stages : du lundi au vendredi

Pour la plupart des stages : de 9h (ou 10h) à 12h.

Pour d'autres, possibilité de travailler aussi de 17h à 19h.

Ces horaires sont conciliables avec les autres activités encadrées telles que les randonnées.